

FIS CA LITÉ



UQAR
2019
Jeux
du
Commerce

Cas de fiscalité
Présenté par IG Gestion de patrimoine



Cas rédigé par

Jesse Fillion, BAA en sciences comptables

Avec la collaboration de

Laurie Coulombe CPA Auditrice chez Dallaire Forest Kirouac

Mise en contexte

Nous sommes le 12 décembre 2018. Vous avez travaillé dans un grand cabinet comptable de la région de Montréal pendant près de 6 ans, dans le département de planification financière et de fiscalité. Cependant, le mois dernier, votre cousin, qui travaille dans le domaine de la certification comptable au sein d'un autre cabinet, vous a approché afin que vous fondiez un nouveau cabinet ensemble, « Les Meilleurs comptables S.E.N.C.R.L. ». Ainsi, depuis deux semaines, vous êtes nouvellement associé, avec votre cousin, d'un cabinet comptable établi à Québec. Vous êtes donc en processus de sollicitation auprès des entreprises de la région afin d'offrir vos services en fiscalité et en planification financière, puisque vous êtes le responsable de ce volet.

À la suite d'une discussion avec votre cousin qui a plusieurs contacts dans le monde des affaires de la région de Québec, vous apprenez qu'un dentiste propriétaire d'une clinique sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy serait possiblement intéressé par des conseils d'un fiscaliste et d'un planificateur financier. En effet, il s'agit d'une personne aisée financièrement et ce serait pour vous une occasion en or de faire connaître votre cabinet et de démontrer votre compétence à la clientèle d'affaire de la région.

Vous prenez donc rendez-vous avec le dénommé Jean Bergeron dans vos bureaux tout neufs. Lors de la rencontre, M. Bergeron vous explique sa situation :

- M. Bergeron a 55 ans depuis 2 mois.
- Il est propriétaire de sa propre clinique dentaire privée ayant pignon sur la rue Saint-Louis à Sainte-Foy. La clinique, nommée Clinipropre inc., a été incorporée en société au début de la carrière de M. Bergeron en 1990, alors qu'il se lançait à son propre compte. M. Bergeron a toujours été quelqu'un de très entreprenant en affaires, et ce trait lui a bien réussi. En effet, il possède maintenant une clinique prospère ayant une bonne valeur marchande.
- M. Bergeron a deux enfants, soit une fille, Élisabeth, et un garçon, Samuel, qui ont respectivement 18 et 19 ans. Élisabeth étudie au cégep en communication et Samuel en est à sa première année d'université en finance. Tous les deux vivent encore chez leurs parents puisqu'ils ont la chance d'habiter près de leur lieu d'études respectif.
- M. Bergeron est marié à sa femme depuis sa première année d'université, et il partage ainsi sa vie avec Mme Suzie Lafleur depuis près de 31 ans. Celle-ci n'est plus sur le marché du travail depuis qu'ils ont des enfants, soit depuis 19 ans. Mme Lafleur a 54 ans en date d'aujourd'hui.

Considérant que ses enfants termineront leurs études au cours des prochaines années, M. Bergeron commence à penser à la retraite. En effet, d'ici 5 ans, il envisage de vendre son entreprise et de s'installer avec sa conjointe dans une

résidence en banlieue de Québec afin de profiter d'une retraite bien méritée. Cependant, il sait que le marché actuel est en pleine effervescence. Même si son intention n'est pas nécessairement de vendre sa clinique cette année, il veut se préparer à toutes les éventualités qui se présenteront à lui au cours des prochains mois ou années.

De ce fait, il a quatre questions pour vous. À 55 ans, s'il reçoit une offre d'un acheteur potentiel pour sa clinique dentaire, est-il adéquatement organisé pour profiter de toutes les occasions fiscales? Aura-t-il assez d'argent pour sa retraite? Comment devrait-il procéder pour vendre son entreprise? Quel sera l'impôt estimatif à payer pour l'année 2018?

Renseignements sur M. Bergeron

M. Bergeron a plusieurs projets pour sa retraite. En effet, il désire notamment acquérir une résidence en banlieue de Québec. Considérant que la retraite avance à grands pas, il commence à regarder le marché immobilier afin de déterminer quel type de propriété pourrait l'intéresser. Sa conjointe et lui ont récemment vu une propriété à Lac-Beauport. La propriété est un joli cottage en vente pour la somme de 350 000 \$.

M. Bergeron désire en outre payer le reste des études de son fils. À la suite d'une discussion avec ses enfants, il sait qu'Élizabeth ne souhaite pas poursuivre ses études à l'université. Par conséquent, il resterait environ deux années d'études à Élizabeth, et le coût pour terminer ces études s'élèverait à 2 000 \$. Quant à Samuel, celui-ci désire faire un CFA après avoir obtenu son baccalauréat en finance. Il resterait donc trois années à Samuel pour terminer ses études, et le coût s'élèverait à 9 000 \$.

Enfin, M. Bergeron et sa conjointe souhaitent pouvoir voyager durant leur retraite, une passion qu'ils ont développée au fil des ans. À cet effet, ils aimeraient pouvoir compter sur un budget voyage de 10 000 \$ par année.

Pour réaliser leurs rêves, M. Bergeron et sa conjointe misent beaucoup sur la vente de l'entreprise. En effet, ils possèdent quelques éléments d'actif, mais ils sont conscients qu'il leur faudra plus que leurs économies actuelles, soit des REER de 220 000 \$ et des droits inutilisés de 125 000 \$, pour financer tous ces projets.

Par ailleurs, ils sont propriétaires d'un terrain à Sillery, d'une valeur estimée à 300 000 \$. Ce terrain était initialement destiné à la construction de la clinique dentaire de M. Bergeron au début de sa carrière, mais un autre emplacement a été choisi. Il n'a jamais vendu le terrain, jugeant que son emplacement était convoité et que le terrain prendrait de la valeur. Il a eu raison puisque le terrain avait été acheté pour une valeur de 50 000 \$ en 1989.

Renseignements sur Clinipropre inc.

M. Bergeron est le seul actionnaire de la clinique qui a été constituée en 1990. On y a développé une expertise dans le domaine de la restauration des gencives. Il s'agit d'une petite entreprise de deux employés, qui accomplissent 4 000 heures de travail par année. À ces employés s'ajoute M. Bergeron. Clinipropre inc. a pris beaucoup d'ampleur au cours des 10 dernières années. En effet, la clinique a vu son chiffre d'affaires croître de 8 % par année depuis près de cinq ans.

Dans l'optique de préparer sa retraite, M. Bergeron a fait estimer la valeur de son entreprise. Pour ce faire, il a engagé son fils et quelques-uns de ses collègues d'université. L'évaluation a eu lieu dans le cadre d'un cours universitaire en finance et a été supervisée par le professeur de Samuel. Par conséquent, nous pouvons considérer que la valeur estimée est assez juste. L'entreprise (en termes d'actif) a ainsi été évaluée à 2 800 000 \$, sans les avances à l'actionnaire. En cas de vente des actions, la valeur de celle-ci serait de 2 400 000 \$. Les états financiers de l'entreprise se trouvent en annexe. La valeur des immobilisations a été établie à 1 810 000 \$.

En ce qui concerne la déclaration de revenus 2018, M. Bergeron a payé trois soupers pour ses employés et lui-même, d'un montant s'élevant à 1 000 \$ par souper. De plus, son abonnement annuel au golf, au coût de 8 000 \$, est aussi payé par Clinipropre. Enfin, l'amortissement fiscal des immobilisations est estimé à 130 000 \$.

Renseignements supplémentaires

M. Bergeron et sa conjointe n'ont jamais utilisé la déduction pour gain en capital. M. Bergeron a fait des recherches pour déterminer l'âge de décès moyen des hommes et des femmes au Québec. Ses recherches lui ont révélé que l'âge moyen de décès pour les hommes s'établit à 82 ans, et à 86 ans pour les femmes. Il est important de tenir compte de ces informations dans la planification de retraite de M. Bergeron et de sa conjointe. De plus, comme M. Bergeron aimerait s'assurer de ne pas manquer d'argent durant ses années de retraite, il demande de prévoir une marge d'erreur concernant l'âge de décès dans sa planification. Il ne voudrait surtout pas que sa conjointe manque de quoi que ce soit s'il décédait plus tôt qu'elle ou s'ils vivaient très vieux. Pour terminer, en tant que bon planificateur financier, vous précisez à M. Bergeron que pour la retraite, il devrait prévoir des revenus d'environ 70 % de ce qu'il gagnait lorsqu'il possédait sa clinique.

Il vous mentionne que présentement, le salaire du ménage est de 130 000\$ par année. Comme indiqué dans les états financiers, les revenus de dividende de M. Bergeron sont de 550 000 \$ en 2018, mais les retraits des deux dernières années ont été plus importants que d'habitude. En effet, la mère de M. Bergeron a eu de gros problèmes de santé et ils ont dû la transférer en Suisse pour recevoir

des traitements spécialisés. Aussi, M. Bergeron a versé de gros dons à Centraide dans les deux dernières années. Il a donc dû effectuer de plus gros retraits dans l'entreprise afin d'être en mesure de faire tous ces paiements non récurrents. C'est ce qui explique que normalement, les revenus de M. Bergeron sont de 130 000 \$, mais qu'ils étaient plus élevés en 2017 et 2018.

Questions générales

Lors de votre rencontre, M. Bergeron vous a aussi posé quelques questions afin de bien comprendre certains éléments au niveau de ses impôts :

- Ses enfants sont aux études, mais n'ont pas de revenu pour le moment. Est-ce qu'il peut leur verser un salaire?
- Suzie envisage de se faire faire un lifting du visage et elle se demande si ces frais seraient admissibles dans la déclaration de revenus de son conjoint. Les frais sont estimés à un montant de 10 000 \$.
- M. Bergeron a un bureau à domicile. Il veut savoir quelles sont les dépenses admissibles pour ce type de bureau. Pourrait-il, notamment, demander des dépenses pour l'achat d'un BBQ?

Annexe 1 : Mission de compilation

Clinipropre inc.
États financiers
Au 30 septembre 2018
Accompagné de l'avis au lecteur



AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de Clinipropre inc. au 30 septembre 2018 ainsi que l'état des résultats et bénéfices non répartis pour l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Les meilleurs comptables S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 21 novembre 2018

Cliniprope inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

« Non audité - Voir avis au lecteur »

	2018	2017
CHIFFRE D'AFFAIRE	1 296 000 \$	1 200 000 \$
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	84 000	80 000
Droits annuels d'immatriculation	87	86
Fournitures médicales	500 000	450 000
Intérêts et frais bancaires	525	500
Services professionnels	6 500	6 000
Amortissement des immobilisations corporelles	154 200	180 000
	<u>745 312</u>	<u>716 586</u>
BÉNÉFICE NET	550 688	483 414
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS, début de l'exercice	<u>1 676 700</u>	<u>1 613 286</u>
	2 227 388	2 096 700
DIVIDENDES	<u>550 000</u>	<u>420 000</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS, fin de l'exercice	1 677 388	1 676 700

Clinipropre inc.

BILAN

Au 30 septembre 2018

<< Non audité - Voir avis au lecteur >>

2018

2017

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	36 888	30 000
Comptes clients	70 000	25 000
Avances à un actionnaire	100 000	100 000
	<hr/>	<hr/>
	206 888	155 000

PLACEMENTS AU COÛT (note 3)	800 000	700 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	688 600	842 800
	<hr/>	<hr/>
	1 695 488	1 697 800

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Comptes fournisseurs	10 000	12 000
Impôts exigibles	8 000	9 000
	<hr/>	<hr/>
	18 000	21 000

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 5)	100	100
Bénéfices non répartis	1 677 388	1 676 700
	<hr/>	<hr/>
	1 677 488	1 676 800
	<hr/>	<hr/>
	1 695 488	1 697 800

Cliniprope inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2018

<< Non audité - Voir avis au lecteur >>

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, fait la pratique de médecine dentaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dès que les services ont été rendus aux clients.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement,

soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie, selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4%
Équipements médicaux	30%
Équipements informatiques	30%
Mobilier de bureau	20%

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

PLACEMENTS AU

3. COÛT

	2018	2017
Certificat de placement garanti	800 000	750 000

IMMOBILISATIONS

3. CORPORELLES

			2018	2017
	COÛT	AMORT. CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrain	75 000	0	75 000	75 000
Bâtisse	200 000	104 400	95 600	47 800
Équipements médicaux	575 000	225 000	350 000	500 000
Équipements informatiques	100 000	44 000	56 000	80 000
Mobilier de bureau	150 000	38 000	112 000	140 000
			<u>688 600</u>	<u>842 800</u>

4. CAPITAL ACTION

Émis :

100 actions de catégorie « A », avec droit de vote et privilège de participation à un prix de 1 \$.